Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260414-CC2026-059-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2026
Publication : 14/04/2026

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 13 AVRIL 2026

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Élection du Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

Rapporteur : Christian BERTHELIER
doyen d'âge des conseillers communautaires

N°CC2026-059

Nombre de membres en exercice	122
Nombre de présents	114
Nombre de pouvoirs	2
Ne prend pas part au vote	0
Votants	116
Secrétaire de séance : Madame Dagmar BERNITT	

L'an 2026, le 13 avril à 19 heures, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 07 avril 2026, s'est réuni à Vernouillet, sous la présidence de Monsieur Christian BERTHELIER.

Étaient présent(e)s :

Madame QUENTIN Virginie (Abondant) ; Monsieur CAPÉRAN Alain (Allainville) ; Monsieur COUILLAUT Bernard (Anet) ; Madame PERRICHON Pauline (Anet) ; Madame GARNIER Véronique (Ardelles) ; Madame LAVOISÉ Fan (Aunay-sous-Crécy) ; Monsieur DE LA CELLE Nicolas (Beauche) ; Monsieur PRADES Guy (Berchères-sur-Vesgre) ; Madame BERNITT Dagmar Eva (Bérou-la-Mulotière) ; Monsieur BARRET Christophe (Boissy-en-Drouais) ; Monsieur DELANOE Jean-Claude (Boncourt) ; Monsieur LANTZ Stéphane (Brezolles) ; Monsieur BREANT Jean-Luc (Broué) ; Monsieur SANIER Pierre (Bû) ; Monsieur HOUVET Patrick (Charpont) ; Monsieur BRIDRON Emmanuel (Châtaincourt) ; Madame JUILLET-DORDET Marie-Christine (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Monsieur LAGARD Christophe (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Monsieur LETHUILLIER Michel (Cherisy) ; Monsieur JOUTEAU Patrick (Crécy-Couvé) ; Madame GIRARD Laëtitia (Crucey-Villages) ; Monsieur JAGUIN Gérard (Dampierre-sur-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260414-CC2026-059-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2026
Publication : 14/04/2026

Avre) ; Monsieur GUERZA Abdel-Kader (Dreux) ; Madame FRETEY Sabine (Dreux) ; Monsieur LE DORVEN Christophe (Dreux) ; Madame SCAVENNEC Marie-Françoise (Dreux) ; Monsieur TRIBOUILLOIS Mathieu (Dreux) ; Madame PITOU Martine (Dreux) ; Monsieur RIVE Philippe (Dreux) ; Madame SIMOES Caroline (Dreux) ; Monsieur LE CICLÉ Christophe (Dreux) ; Monsieur HOMPS André (Dreux) ; Madame MESSAOUDI Fatiha (Dreux) ; Monsieur KLISURA Ratko (Dreux) ; Madame BRAY Caroline (Dreux) ; Monsieur CHAKKAR Mounir (Dreux) ; Madame ARCHAMBAUDIERE Florence (Dreux) ; Monsieur FONSECA Nelson (Dreux) ; Madame WILLEMIN Sophie (Dreux) ; Madame VABRE Caroline (Dreux) ; Monsieur DUQUESNOY Eric (Dreux) ; Madame DALENÇON Marie (Dreux) ; Monsieur LAMRINI Youssef (Dreux) ; Madame ALBAYRAK Yasemin (Dreux) ; Monsieur GAMBUTO Valentino (Dreux) ; Monsieur ROUSSEL Eric (Écluzelles) ; Monsieur DEBACKER Stéphan (Escorpain) ; Madame DUVAL Dominique (Ézy-sur-Eure) ; Monsieur LEPORTIER Pierre (Ézy-sur-Eure) ; Monsieur GIOWACHINI Frédéric (Favières) ; Monsieur DEPUYDT Eric (Fessanvilliers-Mattanvilliers) ; Madame BONHOMME Emmanuelle (Fontaine-les-Ribouts) ; Monsieur CENIER François (Garancières-en-Drouais) ; Monsieur PARAGOT Emmanuel (Garnay) ; Monsieur TARDIVENT Jean-Marc (Germainville) ; Madame APRUZZESE Sophie (Gilles) ; Madame VELIN Nathalie (Guainville) ; Monsieur LEPRAT Rémi (Ivry-la-Bataille) ; Madame MARTIN Carole (Ivry-la-Bataille) ; Monsieur BOVE Samuel (La Chapelle-Forainvilliers) ; Monsieur PECQUENARD Francis (La Chaussée-d'Ivry) ; Monsieur GUÉNÉE Pascal (Laons) ; Madame PIERRON Béatrice (Le Boullay-les-Deux-Églises) ; Madame ATARIAN Catherine (Le Boullay-Mivoye) ; Monsieur GIROUX Frédéric (Le Boullay-Thierry) ; Monsieur SIMO Didier (Le Mesnil-Simon) ; Monsieur COLLET Thierry (Les Châtelets) ; Monsieur GARNIER Dominique (Louvilliers-en-Drouais) ; Monsieur AVENARD Marc (Luray) ; Monsieur MERLET Philippe (Maillebois) ; Monsieur DEPONDT Jérôme (Marchezais) ; Madame BASTON Véronique (Marville-Moutiers-Brûlé) ; Monsieur PRATS Glenn (Mézières-en-Drouais) ; Monsieur CHERON Denis (Montreuil) ; Monsieur JUSTEAU Jean-Loup (Nonancourt) ; Madame CHALLES Sylvie (Ormoy) ; Madame FISSON Clémentine (Ouerre) ; Monsieur JOLIVEL Patrick (Oulins) ; Monsieur BESNARD Christophe (Prudemanche) ; Madame CHAUVIN Pervenche (Puiseux) ; Madame MILWARD Nathalie (Rouvres) ; Monsieur GODEFROY Jean-Louis (Rueil-la-Gadelière) ; Monsieur LUBOW Dominique (Saint-Ange-et-Torçay) ; Madame BORGET Françoise (Sainte-Gemme-Moronval) ; Monsieur COCHELIN Denis (Saint-Georges-Motel) ; Madame BARRE Caroline (Saint-Jean-de-Rebervilliers) ; Monsieur JACOB Sébastien (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Madame JOUCQUE Jocelyne (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Monsieur SOURISSEAU Gérard (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Monsieur HELIAS Christophe (Saint-Maixme-Hauterive) ; Madame XARDEL Karen (Saint-Ouen-Marchefroy) ; Monsieur RIEHL Patrick (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Madame AZIRI Valérie (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Monsieur BERTOLOTTI Jérémy (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Monsieur BRASSE Jean-Pierre (Saint-Sauveur-Marville) ; Monsieur ALBERT Christian (Saulnières) ; Madame LE BRIS Martine (Saussay) ; Monsieur LANGE Thomas (Serazereux) ; Madame LUCAS Corinne (Serville) ; Monsieur BINET Eric (Sorel-Moussel) ; Monsieur GUERRIER Pascal (Thimert-Gâtelles) ; Monsieur PELLETIER Thibault (Tremblay-les-Villages) ; Monsieur BERTHELIER Christian (Tréon) ; Monsieur STEPHO Damien (Vernouillet) ; Madame LUCAS Catherine (Vernouillet) ; Monsieur AHSAINE Ali (Vernouillet) ; Madame BOUGRARA Melinda (Vernouillet) ; Monsieur TRAPATEAU Joël (Vernouillet) ; Madame MONTIGNY Nicole (Vernouillet) ; Monsieur TALATA Najib (Vernouillet) ; Madame POMMIER Estelle (Vernouillet) ; Monsieur MERCEY Franck (Vernouillet) ; Madame DELAPLACE Évelyne (Vert-en-Drouais) ; Monsieur ANEST Louis (Villemeux-sur-Eure).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Madame KAMAL Fouzia (Dreux) ; Monsieur COLLEU Daniel (La Madeleine-de-Nonancourt) ; Madame SAPIN Rachel (La Mancelière) ; Monsieur LAINÉ Thierry (Louye) ; Monsieur LUCAS Benoît (Revercourt) ; Monsieur BAELEN Pascal (Saint-Lubin-de-Cravant).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260414-CC2026-059-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2026
Publication : 14/04/2026

Pouvoir(s) :

Monsieur BILLET Pierre-Frédéric (Dreux) donne pouvoir à Madame VABRE Caroline ; Monsieur BOUMEZIANE Abdelrhafour (Vernouillet) donne pouvoir à Monsieur Damien STEPHO.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été ouverte par le doyen d'âge des conseillers communautaires qui a procédé à l'installation de l'organe délibérant et assure jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président de la séance.
Le doyen d'âge, a désigné un secrétaire de séance, s'est assuré que le quorum était atteint, il fait désormais procéder à l'élection du Président.

Le doyen d'âge rappelle, que conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, le mode de scrutin applicable à l'élection du Président est le même que celui applicable pour l'élection des maires dont les principes sont rappelés ci-après :
- l'élection a lieu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue ;
- si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Conformément au règlement intérieur en vigueur, le conseil communautaire est invité à utiliser des boitiers électroniques individuels permettant le vote et garantissant le secret du scrutin. Chaque conseiller communautaire se voit remettre un boitier de vote électronique et un boitier de vote supplémentaire lorsqu'il est détenteur d'un pouvoir.

Le doyen rappelle que conformément à la réglementation applicable, le vote peut porter sur tout conseiller communautaire titulaire ; en conséquence, une liste de l'ensemble des conseillers communautaires avec le numéro de vote attribué à chacun a été transmise avec la note de synthèse et remise à l'émargement à chaque conseiller communautaire.

Il est procédé à deux votes de « test ».

A l'issue des tests, le doyen d'âge demande aux candidats de bien vouloir se faire connaitre.

Monsieur Christophe LE DORVEN se déclare candidat.

Il est procédé aux opérations de vote dont le déroulement du scrutin et la proclamation des résultats sont consignés dans un procès-verbal, figurant en annexe de la présente délibération.

***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-7 et L.5211-1 et suivants,*
***VU** l'arrêté inter préfectoral constatant le nombre de sièges de l'organe délibération de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et leur répartition entre les communes membres dans le cadre du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,*
***VU** la liste des numéros de vote attribués à chaque conseiller communautaire,*
***VU** le procès-verbal d'élection du Président,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260414-CC2026-059-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2026
Publication : 14/04/2026

Le conseil communautaire, à la majorité absolue et au premier tour de scrutin, (voir PV d'élection) :

ARTICLE 1 : ÉLIT Monsieur Christophe LE DORVEN en qualité de Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ; le déroulement du scrutin et la proclamation des résultats sont consignés dans le procès-verbal annexé à la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité 14/04/2026 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 14/04/2026** **Doyen d'âge des conseillers communautaires** **Christian BERTHELIER** **Secrétaire de séance** **Dagmar BERNITT**